

COURRIER DES SYNDICATS ET SECTIONS SYNDICALES

Éditorial

Bonne Année 2011

Oui mais, dans l'idéal, une bonne année, qu'est ce que c'est ? Bien sûr, pour chacune et chacun d'entre nous, c'est d'abord une bonne santé, une vie familiale épanouie...

Mais collectivement, qu'est ce que ce serait ?

On se prend à rêver de toute une année pleine de mobilisations pour l'emploi, pour empêcher les multinationales de spéculer sur nos vies, pour empêcher le gouvernement de brader nos services publics au plus offrant, pour empêcher le marché de faire main basse sur nos acquis sociaux...

Mieux encore, on se prend à rêver d'un mouvement social si massif que rien ne lui résisterait, en mesure d'imposer un autre partage des richesses, en mesure de remettre le citoyen au centre de la cité, avant le consommateur, en mesure de rétablir la légitimité du salarié parce qu'à la source de toutes les richesses...

Mais finalement, est-ce vraiment un rêve ? Est-ce vraiment si utopique ? Depuis quelques années et singulièrement depuis quelques mois, on sent éclore une nouvelle conscience. Les dernières mobilisations pour les retraites ont bénéficié d'un soutien indéfectible de la population, malgré la litanie du Medef, du gouvernement Sarkozy, relayés par leurs valets médiatiques. Chacun a bien compris que les politiques mises en œuvre ne relèvent pas de la nécessité mais de choix politiques délibérés et d'autant plus ignobles que dictés par des idéologies archaïques et réactionnaires ne valorisant que la domination et méprisant toute notion de partage et d'égalité.

Si la conscience progresse, il reste à construire la confiance. Ce sont les deux ingrédients pour un mouvement social mobilisé et victorieux.

Alors souhaitons-nous une année de confiance. La confiance de chaque militante et militant en soi-même, pour des actions dans sa boîte, dans son service, dans le cadre de son mandat ; propres avec le syndicat, avec les salariés, à gagner de nouveaux droits, faire progresser salaires et conditions de travail. La confiance de chacune de nos organisations en son propre potentiel de mobilisation sur les champs professionnels et interprofessionnels.

Sommaire

P2 : Vœux Présidentiels

P3 : Répression anti syndicale

P4 : Infos

N° 1367 du vendredi 7 janvier 2011

DEPOSE LE 7 JANVIER 2011

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale
CGT - Directeur de publication : François Thiéry-Cherrier - Imprimé par nos soins Maison du Peuple
- 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

La confiance entre nous, qui seule peut faire de nous une force en marche, avec nos partenaires, face à laquelle rien ne pourra résister.

- Gageons que cette confiance là sera contagieuse et gagnera tout le salariat : les actifs, les précaires, jeunes, retraités et privés d'emploi.
- Gageons qu'ensemble, nous saurons rendre coup pour coup, reconquérir ce qu'ils nous ont pris et gagner de nouveaux acquis.

Finalement, cette année 2011 là, ne la souhaitons pas ; construisons-la !

Voeux présidentiels : pourquoi la CGT n'ira pas...

L'année 2010 a été marquée par la mobilisation sociale unitaire pour s'opposer à la réforme des retraites fondée sur des bases injustes et inefficaces.

Face à ce mouvement d'ampleur exceptionnelle de plusieurs mois, soutenu par une très large majorité de la population, qui revendiquait l'ouverture de réelles négociations, ce fut l'intransigeance du côté du Président de la République et le dédain à l'égard des positions syndicales sur un choix de société qui conditionne l'avenir pour des millions de salariés. C'est dans ce contexte que se présente la cérémonie habituelle des vœux de l'Élysée aux «forces vives» du pays.

Sans nul doute l'encouragement au «dialogue social» et la nécessité de «syndicats forts» seront classiquement présents dans les vœux présidentiels.

La CGT refuse d'apporter son concours à ce simulacre, elle décide par conséquent de décliner l'invitation de la Présidence pour les vœux de 2011.

Le mouvement sur les retraites a mis en évidence la nécessité de revoir les politiques d'emploi, de conditions de travail et du temps de travail, les exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises.

Plutôt que d'apporter des réponses à ces revendications, plusieurs responsables politiques, largement relayés par les médias, lancent une attaque en règle sur le temps de travail et les salaires en mettant les 35 heures dans leur ligne de mire. La CGT dénonce avec la plus grande fermeté cette offensive visant une fois encore à culpabiliser les salariés en arguant des coûts excessifs du travail dans notre pays.

La CGT appelle ses organisations et les salariés à résister à toute velléité d'aggravation des conditions de vie et de travail qu'entraînerait la remise en cause des 35 heures dans le public comme dans le privé.

La meilleure réponse est d'être, ensemble, exigeants et mobilisés pour la prise en compte des revendications sociales dans les entreprises et les branches professionnelles.

Montreuil, le 5 janvier 2011

LETTRE DE L'UD AU PREFET :

Monsieur le Préfet,

En ce début d'année, l'Union Départementale CGT du Puy-de-Dôme tient à vous présenter ses vœux. Pour autant, nous nous permettons de refuser d'assister à la réception à laquelle nous sommes conviés.

Précisons en premier lieu que cette décision avait été prise, pour notre organisation, avant que notre propre confédération décide d'en faire de même, à l'occasion des vœux du Président de la République.

Notre refus, motivé par la présente, ne doit pas entacher les relations entre les représentants des organisations syndicales et ceux de l'État, dans le cadre de nos attributions respectives. Pour autant, plusieurs éléments nous conduisent à cette position.

Bien entendu, sur le conflit des retraites, nous partageons l'analyse de notre Confédération quant à l'intransigeance et le refus de prise en compte de nos revendications dans un cadre normal de négociations. Vous aviez alors, Monsieur le Préfet, cette attitude, lors des nombreuses audiences que vous nous avez accordées, à l'occasion de mobilisations interprofessionnelles, soutenues par une grande majorité de françaises et de français. Aussi les orientations portées à tous les niveaux et de quasiment tous bords, tendent encore et toujours à conduire une politique de reculs sociaux graves.

L'application scrupuleuse de la RGPP, ses dizaines de milliers d'emplois supprimés et la dégradation constatée du « Service Public » et de l'ensemble de la Fonction Publique, entraîne encore son lot de dégâts sociaux.

La crise financière, elle aussi, a toujours des répercussions sur la vie et le travail des salariés. Pourtant, il est aujourd'hui envisagé de demander aux salariés, encore, de se serrer la ceinture, face aux dettes publiques qui conditionnent dans le système actuel, et notamment avec les agences de notation, les orientations économiques des États, afin seulement de nourrir « le marché ».

Nous nous indignons également sur les manières de considérer les militants et les organisations syndicales, particulièrement vis-à-vis de la C.G.T. Monsieur le Préfet, sachez que nous sommes et que nous resterons aux côtés de ceux qui se battent, dans l'intérêt des salariés et des générations futures.

La répression syndicale, la criminalisation de l'action ne peuvent qu'accentuer ce sentiment de déni de démocratie. Nous nous y opposons et la combattons.

Nous ne pouvons conclure ce courrier sans rappeler que lors de votre « prise de fonction » à Clermont-Ferrand, vos services avaient commis un acte fortement regrettable en refusant à notre représentant l'accès à la réception donnée à cette occasion.

Résolus à combattre la répression sociale et la précarité en portant les revendications des salariés, des retraités, des jeunes et des demandeurs d'emploi, nous restons, Monsieur le Préfet à votre entière disposition pour toute action propre à répondre aux besoins sociaux.

Dans ce cadre, recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

*Le Secrétaire Général
Julien PAULIAC*

La répression antisyndicale s'abat sur nos camarades à Moulins. Nous serons au rendez-vous le 26 janvier !

Historique fait par l'UL de Moulins :

Le mardi 23 novembre, lors de la journée d'action unitaire contre la réforme des retraites, nous étions un peu plus de 250 personnes réunies devant la préfecture ; manif on ne peut plus calme, comme à l'habitude, casse croute à midi, filtrage et distribution de tracts l'après midi, suivi du rassemblement à 16h30; ambiance bon enfant, accordéon et chansons; bon rapport avec la police, comme tout au long de la bataille des retraites depuis le début de l'année; jusqu'à l'heure du rassemblement où nous avons prévu de faire brûler 2 marionnettes, comme cela a déjà été fait à d'autres occasions, et sans encombre.

C'est alors que 6 policiers harnachés de boucliers, casques etc...ont chargé, ceci sans aucune sommation ni avertissement correspondant ; charge accompagnée de gaz lacrymogène dispersé un peu partout y compris dans leur rang (policier en civil gravement touché au visage). Dans nos rangs, il y avait femmes et enfants, des camarades ont été aspergés à bout portant, et brûlés au visage, un copain trainé par terre jusque devant la préfecture, heureusement libéré avant la porte. Pendant ce temps, une jeune employée de la police, non identifiée, nous filmait « tranquillement » par derrière, du muret du parking. L'intervention de nos camarades, avec les R.G. en témoin, pour l'éloigner de la manif et retrouver ses collègues s'est bien passée contrairement à ce que la police a déclaré par la suite.

Chacun de nous a gardé son sang froid et personne n'a riposté, malgré notre supériorité en nombre.

Et heureusement, car certains attendaient. (La tactique de la charge et de la caméra n'ayant pas eu l'effet escompté). Nous étions filmés de la Préfecture, et de l'extérieur avec acharnement pour trouver la faute et nous interpeller.

Directive gouvernementale pour casser la mobilisation ?

La CGT portant des propositions et revendications soutenues par 7 français sur 10, ces agissements ne sont pas anodins.

Le lundi 29 Novembre, suite à la manif, 2 de nos camarades ont été auditionnés puis mis en garde à vue avec comme motif « l'outrage à agent » et convoqués au tribunal le 26 janvier.

Notre présence auprès d'eux ce jour là, ainsi que les messages de soutien les touchent beaucoup.
Continuons.

Le 30 novembre, l'Union Locale et départementale ont rencontré Madame Dabrigéon, adjointe au Préfet de l'Allier, au sujet de la manifestation du 23 novembre et des mises en gardes à vues de Jacky et Jérôme. N'ayant pas répondu aux questions posées, un courrier a été fait au Préfet, Monsieur Monzani. Dans ce courrier ; nous interpellons les autorités sur le comportement des forces de l'ordre et demandons des réponses concrètes.

Pour information, une vidéo de l'incident, mise sur Facebook à plusieurs reprises a été retirée systématiquement à chaque fois. Hum ! Serions-nous surveillés ?

On ne saurait trop mettre en garde les camarades qui utilisent Facebook. Nous sommes déjà suffisamment filmés, écoutés, et suivis. Ne leur donnons pas en plus nos «*photos de famille.*»

Le Mercredi 26 janvier à 14 h 00, nos deux camarades sont convoqués au Tribunal de Moulins. Il va de soi que nous devons être là pour les soutenir. Un courrier vous parviendra ultérieurement pour les modalités. Mais d'ores et déjà, l'UL, l'UD, la Fédé des Cheminots, et la confédération sont sur le coup. Nous pouvons et devons réussir le rassemblement départemental, voire plus, de soutien à nos camarades ; Il est donc important de commencer à informer et diffuser dans la CGT et dans la population.

L'UD DU PUY DE DÔME PRÉPARE UN CAR POUR MONTER MANIFESTER LE 26 JANVIER À MOULINS.

➔ **Départ à 10 h 00**, parking Auchan nord, devant la médiathèque.

Merci de faire remonter vos inscriptions au plus vite (au plus tard, vendredi 14 janvier)

Tel : 04 73 31 87 87

Fax : 04 73 31 87 82

Mail : lutt@cg63.fr

Nao :

C'est la saison ! Pour certains syndicats, c'est terminé, pour d'autres c'est en cours ou encore à venir. Il serait très utile pour tout le monde d'avoir des comptes-rendus de ces négociations. Cela permettrait de sentir l'air du temps, de gagner un peu de combativité en s'appuyant sur les expériences les plus favorables...

Alors nous attendons vos remontées avec impatiences pour les diffuser ensuite ;

D'avance merci.

Fax : 04 73 31 87 82

Mail : lutt@cg63.fr

Les 35 heures dans le collimateur :

Auraient-ils osé, il y a 3 mois, quand les salariés manifestaient par Millions, quand le gouvernement affolé multipliait falsifications et contradictions... Auraient-ils osé défier un peu plus le mouvement social et dégoiser ainsi sur les 35 heures ?

Mais maintenant, alors qu'ils pensent voir consommée une défaite des salariés dans leur lutte pour le droit à la retraite à 60 ans, il faut les voir se pavaner !

Copé, nouveau patron de l'UMP nous promet "*une piste pour sortir des 35 heures avant fin février*".

Son lieutenant Novelli l'accompagne dans cette orchestration médiatique et tout cela, à l'invitation... d'Emmanuel Vals ! Avec une gauche comme ça, on n'aurait vraiment pas besoin de droite !

Qu'ils prennent garde, une première vague ne les a pas emportés. Mais à force de provocations, une autre, plus puissante, pourrait bien suivre !

Rendez-vous :

- 11 janvier :** vernissage expo CG / syndicalisme, table ronde à 20 h 30 à la Maison du Peuple ;
- 12 / 14 janvier :** formation NTIC
- 17 janvier :** initiative jeune de la FAPT
- 20 janvier :** AG UL Gerzat
- 24 janvier :** réunion / locaux CGT à la Maison du Peuple (avec les occupants)
- 26 janvier :** action à Moulin contre la répression syndicale
- 27 janvier :** AG des SG de syndicats du département (Salle Victor Hugo)
- 02 février :** réunion avec la FD Commerce et Services
- 08 février :** action nationale sécu